



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Ferramol

Prod-Nr. Neudorff: 4005240170618, 4005240170625, 4005240170656, 4005240191583

Prod-Nr. NaturKraft: 4005240173787, 4005240173794

AMM: 2020003

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Appât molluscicide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

OR BRUN

146 Route de Beauvoir, FR-85160 Saint-Jean-de-Monts

Téléphone 02 51 58 28 26, Fax 02 51 59 18 27

E-Mail contact@or-brun.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison (www.centres-antipoison.net)

Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (FR)

An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal

Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010

E-Mail msds@neudorff.de

Internet www.neudorff.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison (www.centres-antipoison.net)

Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

(EUH401) Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

Indications diverses

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Appât sous forme de granulés contenant 9,9 g/kg phosphate ferrique (CAS 10045-86-0).

Remarques complémentaires

Ne contient aucune matière dangereuse.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas de port de lentilles de contact, les enlever.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression

08.03.2019

Modifié

01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

Moyens d'extinction inappropriés

aucune

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

pas nécessaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Rassembler mécaniquement et à remettre dans son emballage d'origine.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Éviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stocker au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection des yeux

pas nécessaire

Autres mesures de protection

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

granulé

Couleur

bleu

Odeur

pratiquement inodore

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non inflammable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non applicable				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	pas nécessaire				
Densité relative	non déterminé				
Densité en vrac	0,8 g/cm ³				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	insoluble				
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non applicable				

Propriétés comburantes

Le produit ne pas comburant.

Propriétés explosives

Aucun danger d'explosion.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

10.4. Conditions à éviter

non connu

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 401	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
Irritation des yeux	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Remarques générales

Le phosphate ferrique possède une qualité alimentaire

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	> 100 mg/l	Oncorhynchus mykiss	OECD 203 / EEC C.1	
Daphnie	> 100 mg/l	Daphnia magna	OECD 202, Part. I / EEC C.2	
Algues	> 100 mg/l	Scenedesmus subspicatus	OECD 201 / EEC C.3	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).

! RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

16 03 06

20 03 01

Nom du déchet

déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

déchets municipaux en mélange

! Recommandations relatives au produit

Peut être jeté dans la poubelle des ordures ménagères.

Peut être ajouté au compost si il est à plus de 5 mètres des eaux de surface.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

nettoyer mécaniquement

! Remarques générales

Des petites quantités provenant du foyer peuvent être jetées dans les ordures ménagères ou versées dans le compost si il est à plus de 5 mètres des eaux de surface.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Aucune information disponible.			



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 08.03.2019

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.8

Ferramol

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.7